

mois et demi, donné bien de douloureux enseignements; il nous a fait toucher du doigt les lacunes de notre organisation militaire, nos énormes ignorances de nos états-majors, l'ineptie de nos généraux, les routines de nos ingénieurs, militaires.

Le bombardement qui commence, n'est-il pas destiné à compléter la démonstration de tout ce qui nous a manqué? Nous le craignons. Déjà nous apprenons que les projectiles ennemis lancés sur nos forts sont énormes — ce dont on aurait pu se douter dès 1867, lorsque le canon Krupp, amené à l'exposition de Paris comme un avertissement providentiel, fut traité par nos ingénieurs officiels avec un mépris bien digne de leur ignorance. — Quelques-uns de ces énormes projectiles ont, dit-on, traversés les casemates de nos forts, lesquelles avaient été établies pour être à l'abri des bombes ordinaires, mais n'avaient pas reçu des protections additionnelles à mesure les projectiles accroissent des dimensions et des puissances extraordinaires.

Rien n'aurait été pourtant plus facile que d'augmenter la résistance des casemates de nos forts: il suffisait de suivre l'exemple que nous avaient donné les Américains qui, lors de la guerre de sécession, couvraient leurs forts de rails de chemins de fer juxtaposés. Les rails ne manquent pas à Paris, Dieu merci! mais ce qui manque parfois, c'est l'esprit de prévoyance.

Que du moins la leçon de Paris serve aux localités qui pourraient être exposées aux mêmes aventures; mettons les choses au pire: supposons que l'assiégeant réussisse à éteindre le feu de trois forts — le minimum qu'il lui faut pour pouvoir bombarder Paris — supposons que ces trois forts sont ceux de Nogent, de Rosny et de Noisy. Admettons qu'après avoir été criblés de bombes et d'obus, ces forts sont intenable: les canons qui les garnissent sont ou évacués ou brisés et mis hors de service, la garnison se retire.

C'est une immense résultat obtenu par l'assiégeant; toutefois le plus fort reste à faire. Il ne suffit pas en effet que les forts soient évacués par les Français, il faut qu'ils soient occupés par les Allemands; et c'est ici que la difficulté se complique: car pour utiliser contre l'enceinte de Paris et contre Paris même la position du fort de Rosny, par exemple, il faudra réparer au moins sommairement les dommages que le bombardement y aura faits; il faudra l'occuper en force et y conduire, à travers des chemins difficiles, montants et glissants, ces énormes canons de siège qui doivent battre les murs et incendier les quartiers de Paris, et tout cela sous le canon des remparts et du fort de Vincennes et les ataqués d'une armée qui peut facilement être portée hors de l'enceinte à 100,000 hommes sans dégarnir les autres positions.

Le vieux Moltke a dit que Paris était une noix dure à casser; qu'il prenne garde de ne pas y laisser ses dents.

Si donc un de ces jours nous venions à apprendre qu'un, deux ou même trois forts de Paris ont été bombardés et évacués par nos troupes, nous de devrions pas encore désespérer de la défense de Paris. Ce serait alors que la lutte sérieuse commencerait et avec des chances considérables pour le succès des Parisiens, pourvu que ceux-ci ne désespèrent pas et surtout ne se divisent pas.

La vieille devise de Paris fluctuat nec mergitur — « il flotte et ne sombre pas » peut encore être une vérité.

(Courrier du Havre.)

Depuis que la Prusse s'est abattue sur la France avec une opiniâtreté sauvage, il nous est arrivé de relire les Mémoires de Frédéric II, comme pour y chercher en quelque sorte la généalogie politique de la domination prussienne. On ne trouve pas seulement dans cet ouvrage les origines d'un Etat qui s'étend de ses destinées, mais on y rencontre aussi les idées et les maximes qui ont présidé à l'éducation de tous les hommes d'Etat de Berlin. M. de Bismark est l'expression la plus redoutable de l'école audacieuse et cynique de Frédéric II. Le mépris des hommes, le mensonge, la ruse tiennent une grande place dans la carrière de ce roi de Prusse qu'on s'est plu à grandir; Voltaire, le spirituel valet de tous les potentats de son temps, ne pouvait manquer de faire fumer son encens aux pieds d'un tel personnage. Si les événements de chaque jour ne nous disputaient l'espace dans cette petite feuille, que de curieux fragments nous détacherions des Mémoires de Frédéric III mais nous ne priverions pas nos lecteurs d'un trait de déloyauté qui peint bien la manière prussienne et que Frédéric raconte sans sourcilier comme la chose du monde la plus naturelle. Ce trait se rapporte aux négociations qui précéderent la conclusion d'un traité entre la Prusse, la France et la Bavière. Frédéric II dans ses Mémoires, comme César dans ses Commentaires, parle de lui à la troisième personne; il a écrit ses mémoires en français, il ne savait pas l'allemand.

Voici cette page des récits de Frédéric:

« Il ne manquait plus que la garantie de la France au traité que le roi aurait fait avec l'électeur de Bavière. On pressait M. de Valenciennes (ambassadeur de France à Berlin), de la procurer; sa Cour faisait encore des difficultés sur la cession de la principauté de Glatz et sur quelques portions de la haute Silésie. Il lui arriva, étant auprès du roi, de laisser par hasard tomber un billet de sa poche, sans faire semblant de rien; le roi mit le pied dessus; il congédia le ministre au plus vite. Le billet était de M. Amelot, secrétaire des affaires étrangères; portait de s'accorder Glatz et la haute Silésie à la Prusse, qu'en cas qu'il en résultât un plus grand inconvénient s'il les refusait. Après cette découverte, M. de Valenciennes fut obligé d'en passer par où l'on voulait. »

Ce roi qui met le pied sur un billet tombé de la poche d'un ambassadeur, en se hâtant de le congédier, quelle basse manière d'obtenir d'utiles secrets! c'est avec cette loyauté que l'on commença, sous Frédéric, à procéder aux annexions. Le roi Guillaume, qui parle toujours d'honneur de religion et de Providence, ne met pas le pied sur un billet, il met sa botte sur la tête de ces peuples allemands, instruments de son ambition brutale et de ses cupidités insatiables. Mais si les Mémoires de Frédéric, écrits par la postérité, sont le bréviaire du roi Guillaume, il fera bien de méditer sur cette réflexion de son grand prédécesseur: « La prospérité est à la guerre souvent plus dangereuse que l'infortune; aux uns, elle inspire un trop grand dédain. » Les dangers de la prospérité ont déjà commencé pour l'auguste maître de M. de Bismark; nous espérons bien que l'expiation d'un brigandage trop longtemps heureux, ne se fera pas beaucoup attendre.

(Union.)

Vingt-quatre membres du conseil général de Maine-et-Loire protestent contre le décret du 25 décembre, par lequel la délégation du gouvernement dissout les conseils généraux et les remplace par des commissions administratives dont elle se réserve de désigner les membres sur la proposition des préfets.

Ils s'élèvent énergiquement contre cette mesure violente et protestent d'avance contre toute charge financière qui serait imposée au département par d'autres que par ses élus, et déclarent qu'ils ne se regarderont comme valablement remplacés que lorsque le suffrage universel leur aura donné des successeurs.

Ont signé la protestation: MM. Comte de Civrac, Montrieux, comte de Caqueray, Le Motheux, J. de Meulle, Le Chat, Paul Mayaud, de la Selle, comte Walsh, Parage-Farran, vicomte de la Bouillerie, E. Berger, Roussier, vicomte d'Armaillé, Léon Mayaud, Grignon, Chauvin, de Soland, Joseph de la Bouillerie, comte de Colbert, comte de Pontgibaud, Bruas, Richou, Bureau du Colombier.

Le conseil général de Maine-et-Loire a un avocat tout trouvé pour plaider sa cause devant la délégation nationale et ce défenseur est M. Gambetta lui-même.

Pour convaincre ses collègues M. Gambetta n'aura pas de longs discours à faire; il lui suffira, croyons-nous, de répéter ces quelques paroles qu'il adressait au Corps législatif dans une des séances du mois de mai dernier:

« Gardons-nous de récriminer contre le suffrage universel, parce qu'il se trompe. Même dénaturé, n'oublions pas qu'il est notre principe. Et moi qui suis un homme de paix, je professe un tel respect pour cette souveraineté légitime, que je n'hésiterais pas à faire un appel à la force si l'on voulait y porter la main! Le suffrage universel est l'accession de chaque conscience, de chaque raison au gouvernement de la nation; c'est l'ancre de salut! Nous avons tout à attendre, et j'affirme qu'avant longtemps notre aténue sera justifiée. »

Bismark est malade et Prim est mort. Scrait-ce le commencement de la justice?

« On doit, a dit un moraliste, des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. » Nous épargnerons toute la vérité à Prim mort, elle serait trop écrasante pour sa mémoire; nous ne voulons que soulever un coin du voile qui couvre sa funeste vie politique.

Prim s'est vanté d'avoir cassé au Mexique une aile à l'aigle impérial de Napoléon III et de l'avoir achevé dans l'affaire Hohenzollern.

Nous ne contredisons pas à cette double affirmation. Seulement nous ajoutons que Prim devait une grande partie de sa fortune politique à Napoléon; c'est dès lors le cas de lui appliquer le mot de De Maistre sur les justices de la Révolution: « Dieu a voulu que la justice elle-même fut infâme. »

Prim a été le bourreau de Napoléon III; et des assassins inconnus ont fait disparaître le bourreau au moment où il n'avait plus rien à faire.

All is well that ends well. — Tout est bien qui finit bien.

#### INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le dernier courrier de Chine apporte les nouvelles fort intéressantes qu'on va lire: M. le contre-amiral Dupré vient en

finir avec le fanatisme chinois a demandé carrément 240 millions, comme indemnité en faveur des victimes des derniers massacres.

Il a de plus exigé la démolition de la forteresse de Ta-Kou qui défendait l'entrée de Pe-che-ki, empêchant nos bâtiments légers, de remonter jusqu'à Tien-Sin.

Et, à titre de satisfaction nationale, il réclame la tête de trois mandarins coupables de complicité ou d'inscurie.

Le gouvernement chinois ayant demandé la protection de charge d'affaires de Prusse, l'amiral a fait bloquer la frégate allemande Médusa, dans le port de Yokohama (Japon), avec la défense de sortir, sous peine d'être coulé.

La corvette le Duplex, seul bâtiment chargé de cette mission de surveillance, se voyant condamnée à rester au Japon jusqu'à la fin de la guerre, a envoyé un cartel à la frégate prussienne, qui s'est empressée de refuser.

L'amiral Dupré se disposait à saccager les ports du Céleste-Empire, et n'attendait plus pour commencer que l'arrivée de la corvette cuirassée l'Alma, qui se trouvait, fin octobre, sur rade de Singapour, prête à rallier l'amiral dans le nord de la Chine.

La corvette à hélice, le d'Assas, en croisière dans l'archipel de la Sonde, faisait une chasse continuelle à la marine marchande allemande qui n'osait plus bouger.

De nombreuses prises prussiennes étaient amarrées dans Saigon; c'étaient généralement de grands et beaux navires richement chargés, et il en arrivait à chaque instant, car on n'en laissait pas échapper un seul.

D'après un télégramme de Madrid, 31, c'est aujourd'hui à deux heures que doivent avoir lieu les obsèques de Prim.

La mort du comte de Reuss exercera certainement une influence très-considérable sur la marche des événements dans la Péninsule. Elle laisse le champ libre aux Montpenséristes, dont plusieurs, et notamment Topete, sont aujourd'hui au pouvoir; et il est très-possible que ce parti, rendu à sa liberté d'action par la disparition du promoteur de la royauté italienne, démasque ses batteries, et se jette, lui aussi, dans la mêlée qui va bientôt commencer.

D'un autre côté, le roi Amédée n'est peut-être pas au fond très-désolé de la mort du dictateur qui aurait régné sous son nom.

L'avenir dira à qui revient la responsabilité de l'assassinat du maréchal Prim; actuellement, toutes les suppositions sont permises.

Quant à la personnalité même du maréchal, elle peut dès à présent être jugée. L'histoire réserve une triste page à cet ambitieux sans génie et sans vertu, qui aurait pu rendre à son pays l'ordre, la paix, la liberté, et qui ne lui laisse en mourant que la perspective de l'anarchie et de la guerre civile.

Un correspondant du Times écrit le 29 de Wilhelmshöhe: « L'Empereur avec qui j'ai eu l'honneur de causer ce matin, jouit d'une santé excellente et sort tous les jours, malgré le froid glacial. Il prépare une appréciation comparée des armées allemandes et françaises qui, si elle est publiée, causera sans doute une sensation dans les cercles militaires et fournira de précieux enseignements. L'Empereur attend avec confiance sa prompte restauration par la volonté de la nation française, par elle seule. »

On mande d'Oignies, extrême frontière de Belgique, 4 janvier:

Les Prussiens sont entrés, hier, à Rocroi sans tirer un coup de fusil.

Cette ville, ayant appris la capitulation de Mézières, ne s'est pas défendue. Deux ou trois compagnies de mobiles qui s'y trouvaient se sont repliés sur Givet.

Les Prussiens se dirigent sur Viroux; leur objectif est de s'emparer de la ligne du chemin de fer des Ardennes.

On écrit de Berlin, 31 décembre, au Journal de Francfort:

« Une maison commerciale de Berlin est maintenant en négociations avec les autorités civiles allemandes installées dans la partie occupée du territoire français, pour l'achat d'une des plus belles forêts françaises. Les négociations paraissent avoir été entre-prises par le préfet de Rhems au nom des autorités civiles. Le prix d'achat est de 500,000 francs, payables en 5 mois. Si les enchères avaient été publiques, le prix d'achat eût été, sans contredit, beaucoup plus élevé. C'est à coup sûr une chose fort remarquable », dit le correspondant, « que les autorités allemandes se soient emparées de cette manière d'un immeuble de l'Etat français. »

« Remarquable, peut-être; mais on pourrait trouver une épithète plus... juste. »

Des avis de Blois disent que partout où les Prussiens passent, ils se livrent non seulement au pillage le plus éhonté, mais à la plus odieuse dévastation. Ils se font donner des doubles et des triples réquisitions, à seule fin de les gaspiller. Ils distribuent maintenant le grain à leurs chevaux. Au reste, ils vont partout répétant que leur intention est de ruiner le pays et de le réduire, pour plusieurs années, à la dernière misère. Aussi parmi toutes nos populations, l'irritation contre ces envahisseurs est-elle extrême.

Un correspondant du Manchester Guardian écrit du Havre:

Un espion femelle ayant habité dernièrement Goderville attirait l'attention des autorités par ses sorties réquentes dans la nuit et fut placée sous surveillance. Elle après, douze heures arrivées dans la ville et escortèrent cette femme au quartier-général prussien. Deux canons furent en même temps braqués sur Goderville pour prévenir toute tentative qu'eussent pu faire les Français pour s'emparer de cet espion.

On parle beaucoup des fusils de rempart dont se servent les Prussiens; il paraît certain que ces fusils, dont de nombreux dépôts existaient à Cologne, Coblenz et Mayence, sont depuis peu entre les mains des Prussiens qui investissent Paris.

La lourdeur de ces engins ne permettait pas de s'en servir dans une bataille, mais munis de points d'appui tels que les créneaux et les remparts, ils sont d'une grande utilité.

Ils s'en servent pour atteindre à une longue portée les sentinelles avancées; la balle de ces fusils à la forme d'une ellipse; elle est de la grosseur d'une olive.

Le journal du Havre publie les informations suivantes sur la situation de Rouen.

Le conseil municipal semble racheter sa faiblesse des premiers jours par une certaine résistance à la préfecture étrangère. Selon leur habitude de tout évaluer en argent, les Prussiens ont demandé à la commune six cent mille francs comme garantie de la sécurité de de leurs troupes séjournant dans cette ville. Les membres qui composent cette municipalité ont repoussé cette exigence et déclaré qu'ils subiraient plutôt l'incarcération ou les violences, que de s'y conformer. Pendant huit jours, la demande s'est renouvelée, mais devant l'obstination louable des habitants, l'ennemi a cédé.

Un épicier a empoisonné quatre Prussiens logés chez lui. Il a payé leur mort de sa vie. Interrogé avant de marcher au supplice, il a dit seulement: « J'ai fait mon devoir de Français; que ça tunc m'importe et la France sera bientôt débarrassée de ses ennemis. »

Les rixes sont fréquentes entre les soldats prussiens, toujours ivres et qui s'enivrent par suite d'un découragement bien marqué. Ils se blessent et l'un d'eux a même été tué. Du reste, des soldats manquent à l'appel tous les soirs.

Comme preuve du découragement de l'armée allemande, on cite les traits suivants:

A Barentin, un soldat venait d'apprendre le décès de sa femme, morte en couches en laissant quatre enfants. Il pleura amèrement et dit: « Malheur! quatre orphelins sans ressource, car je serai tué par les Français: autant en finir de suite. » La douleur de cet homme était navrante.

Les Prussiens se sont emparés d'une maison abandonnée par un habitant de Barentin; ayant fait grand feu partout, deux fusils cachés dans une cheminée vinrent à tomber à moitié brûlés et firent naître la crainte d'une attaque.

Un habitant demandait un permis, pour aller voir sa femme et ses enfants à quelque distance, et il se désespérait d'un refus. Le major-général, s'adressant à un tiers, dit: « Nous aussi, nous avons femmes et enfants. Qui sait si jamais nous les reverrons! »

Il y a des Prussiens à Maromme, à Séville, à Croixmare, à Bouville, à Pavilly, à Barentin; mais moins nombreux qu'on ne prétendait.

Dans cette dernière localité, il n'y a pas de défense, pas plus qu'ailleurs.

Pour ce fait, le commandant exige du maire M. Leseigneur, ancien pharmacien à Fécamp, une garantie de 3,000 francs. Le conseil ne s'assemblant pas assez vite, ou ne trouvant pas la somme, on enlève le maire. Le magistrat s'en allait vers Yvetot dans un mauvais véhicule entouré de très-peu d'égards, quand un délégué de la commune court après le convoi, le rejoint à douze kilomètres de Barentin et offre 1,500 francs. On parlemente longtemps, en pleine route, et sur la voiture, et comme un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras, les Prussiens se contentent des 1,500 francs.

La Gazette du Languedoc nous apporte le discours suivant, prononcé par Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, dans la basilique de Saint-Sernin, à la bénédiction des drapeaux du 19<sup>e</sup> chasseurs à pied:

« Messieurs,

« Dans les temps où nos anciens rois prenaient l'oriflamme de Saint-Denis, et où Massillon bénissait les drapeaux de l'armée de Catinat, la religion fut souvent conviée à étendre sa main bienfaisante sur les étendards des peuples chrétiens; jamais sa mission à cet égard ne fut aussi facile qu'aujourd'hui. »

« Vaillants gardiens du sol de la patrie, vous ne partez point pour d'ambitieuses conquêtes, vous allez combattre pour l'intégrité du territoire et pour l'inviolabilité de nos foyers. Certes, si la guerre soutenue par un peuple en déca de ses frontières fut appelée une guerre sainte, si la lutte pro aris et focis était regardée chez les ancêtres comme un devoir pieux, combien ce drapeau qui n'a point démentit de la Providence, a droit à nos bénédictions, quand il n'est arboré que pour sa légitime défense. »

« Aussi, messieurs, portez-le bien haut; il est décoré avant même que de combattre, par la justice de sa cause. Si la victoire s'en est éloignée un instant, elle ne peut s'en séparer et bientôt un retour inspiré des choses apprendra au monde que, pour le peuple protégé par de telles cohortes, c'est quand on croit tout fini que tout est à recommencer. »

« Oui, messieurs, élevez-le bien haut cet

étendard, c'est l'image sainte d'une patrie soufflée par les insouciances diplomatiques, devant les chefs de file de la force brutale, menacée de morcellements par des convulsions sans frein comme sans peur.

« Donc, la cause représentée par ce signe est sacrée; la morale de l'histoire exige qu'il ne soit pas abandonné du côté qui n'a pas jusqu'à présent Dieu et la victoire sur l'autre pas du même côté, ne craignons pas, messieurs, les trahisons de la fortune, ayons la foi, la victoire passera du côté de Dieu. »

« Toutefois, une triste pensée se mêle à mes espérances quand je regarde cette noble bannière; c'est que nous sommes plus certains de la revoir que de vous revoir tous. »

« Les drapeaux de la France, en effet, sont toujours sauvés sur le champ de bataille, tandis que leurs défenseurs oublient de se sauver eux-mêmes. Considération bien honorable pour vous! Aussi, je ne m'étonne pas si les peuples agrippent par la dette contractée envers un tel héros. Mais, considération aussi moralisante que glorieuse, car elle vous rappelle sans cesse que le soldat n'est séparé de la mort que par un fil: *Uno tantum gradu ego hinc inde dividitur.* »

« Je ne connais pas de trépas plus subit, messieurs, que celui auquel vous êtes exposés. C'est pourquoi, je vous en conjure, au nom du ciel et de vos mères, recueillez-vous dans cette grave perspective avant l'heure du péril, et n'oubliez pas que si votre vie est à la France, votre âme appartient à Dieu. »

« Après cela, chrétiens sans reproche, comme vous êtes soldats sans peur, partez sans regret. Votre éloignement ne sera pas un exil, car tous nos cœurs accompagneront ce drapeau avec vous. »

« C'est vous dire, messieurs, que nous ne resterons pas inactifs pour vous, dans ces jours où vous allez vaincre pour nous. Ministres de la prière et de la miséricorde, pendant votre absence, nous ferons vaillamment notre service auprès de Dieu, et des soldats que vous pourriez laisser derrière vous. »

« Eloignez-vous donc sans inquiétude pour ceux qui vous sont chers; tandis que vous serez au feu, nous serons à la peine; les parents et les amis de ceux qui s'en vont seront adoptés par la charité de ceux qui demeurent, et ce ne sera pas la faute de notre cœur, si nous ne serons pas en consolation tout le bien que vous allez faire à notre chère France. »

« Bénédictions avec confiance. De haut du Ciel l'auguste Marie, patronne de la France, vous enverra de ses bénédictions qui donneront la victoire au courage et la paix à notre patrie en pleurs. »

#### Chronique locale & départementale

Un décret réduit de 2 fr. à 1 fr. pour le parcouru terrestre, et par conséquent de 5 à 4 fr. pour le parcouru total, la taxe de la dépêche simple de 20 mots échangée entre la France et la Corse, d'une part, et l'Algérie ou la Tunisie, d'autre part. Des télégrammes mixtes ou mixtes postaux seront admis à raison de 1 fr. par dépêche.

La commission de l'ambulance de Roubaix va partir vers le milieu de la semaine prochaine, une voiture vers Arras; tous ceux qui désirent envoyer aux mobiles ou aux mobilisés qui se trouvent dans cette direction, des paquets, n'ont qu'à se rendre à la gare de Roubaix, le mardi soir, soit chez M. le maire Pierre Catteau, soit chez MM. Dillies, frères.

Nous tenons de bonne source que les denrées qui manquent le plus à nos jeunes patriotes sont les saucissons, le tabac et le genièvre; ce qui avait été distribué de ce genre, il y a quelque temps a été rapidement enlevé.

Nous soumettons ce renseignement à qui de droit.

#### SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION DE ROUBAIX

Compte rendu des opérations de l'année 1870 présenté par les administrateurs de l'assemblée générale du 8 janvier 1871.

Messieurs,

Bien que nous ayons, tous les trimestres, mis au courant de la situation de la société, nous tenons à vous rappeler que nos soins ont été consacrés, depuis le 1<sup>er</sup> juin 1869 à combler le déficit que vous avait laissé l'ancienne gérance, circonstance malheureusement sur laquelle nous ne croyons pas nécessaire d'insister.

Grâce aux efforts et à la bonne volonté de la plupart des sociétaires, ce résultat a été atteint plus promptement qu'on ne le supposait, et nous avons eu le plaisir de vous annoncer dans l'Assemblée du 10 juillet 1870 que toutes les pertes étaient complètement couvertes, que la liquidation était terminée, et que nous maintenons l'ancienne réserve, et que nous comptons très-bas notre mobilier, et que les gains que nous ferons désormais seront comptés en bénéfices.

Depuis cette époque, la situation de la société s'est maintenue prospère, quoique nous traversions des moments bien difficiles, et que notre production ait diminué de près d'un tiers. Malgré cela, il nous reste encore un certain bénéfice, et nous avons pu compter l'intérêt à 5 0/0 de l'année 1870 sur toutes les sommes en dépôt ou en collection; nous avons aussi dépensé notre mobilier industriel, que, au lieu de 1700 fr. nous avons compté que pour 4500 fr. à l'inventaire.

Voici notre situation au 1<sup>er</sup> janvier 1871:

Immeuble de la boulangerie 26,204.92  
Mobilier, porté par la prévision de 1700 fr. 1,700.00  
Compte de banque 1,000.00  
Espèces en caisse 1,700.00  
Créances sur fournisseurs 1,000.00  
53 et 1/2 hectol. de 80 4,140.75  
K. de blé brut à 24.50 4,140.75